



Bruxelles, le 18 novembre 2016
(OR. en)

14501/16

Dossiers interinstitutionnels:
2016/0288 (COD)
2016/0286 (COD)

TELECOM 237
COMPET 592
MI 723
CONSOM 281
AUDIO 126
CODEC 1672

NOTE

Origine: Comité des représentants permanents (1^{re} partie)

Destinataire: Conseil

N° doc. préc.: 14229/16 TELECOM 225 COMPET 569 MI 694 CONSOM272 AUDIO 119
CODEC 1628

N° doc. Cion: 12252/1/16 TELECOM 165 COMPET 486 MI 578 CONSOM 215 IA 72
CODEC 1269 REV 1
+ ADD 1 REV 1
12257/16 TELECOM 166 COMPET 489 MI 579 CONSOM 216 IA 73
CODEC 1273
12279/16 TELECOM 171 COMPET 491 MI 580 CONSOM 217 AUDIO 99
12364/16 TELECOM 177 COMPET 499 MI 587 CONSOM 220 AUDIO 104

Objet: Réexamen du cadre réglementaire

Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil établissant le code des communications électroniques européen (Refonte)

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: "Un plan d'action pour la 5G en Europe"

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions: "Connectivité pour un marché unique numérique compétitif – Vers une société européenne du gigabit"

- Débat d'orientation

Être mieux connecté à l'Internet: un "must" pour l'Europe

On estime qu'au cours des dix prochaines années, jusqu'à 50 milliards d'objets intelligents, sans compter les smartphones et les ordinateurs, devraient être connectés partout dans le monde, des maisons aux voitures, en passant par les appareils portables comme les montres intelligentes, dont une grande majorité sans fil. – De nouvelles solutions fondées sur la connectivité internet – telles que l'informatique en nuage, l'Internet des objets, le calcul à haute performance et l'analyse des mégadonnées – transformeront les processus d'entreprise et influenceront sur les interactions sociales. Les nouvelles applications numériques – notamment celles qui permettent la réalité virtuelle et augmentée, la chirurgie à distance, l'intelligence artificielle, l'agriculture de précision et les drones – exigeront un débit, une qualité et une latence que seuls des réseaux à haut débit à très haute capacité peuvent procurer. En particulier, le développement de la conduite connectée et autonome bénéficiera du déploiement de réseaux de communication 5G.

Cette transformation numérique ne portera pleinement ses fruits en termes d'avantages économiques et sociaux que si l'Europe parvient à déployer et à faire adopter à grande échelle les réseaux à très haute capacité, aussi bien dans les zones urbaines que dans les zones rurales, et dans tous les segments de la société. La cohésion territoriale, la compétitivité, les futurs emplois et la croissance de l'Europe sont en jeu. C'est la raison pour laquelle la présidence slovaque souhaite que cet échange de vues soit un moment fort de son mandat et entend faire en sorte que nous conjuguions nos efforts dans la perspective des prochaines étapes de ce processus, car celles-ci seront d'une importance capitale.

Créer un cadre propice pour l'investissement

Le Conseil européen de juin 2016 a appelé de ses vœux une connectivité à très haute capacité pour les réseaux fixes et sans fil dans toute l'Europe, condition indispensable à la compétitivité future, et préconisé une réforme du cadre réglementaire des télécommunications afin d'encourager des investissements majeurs dans les réseaux tout en promouvant une réelle concurrence ainsi que les droits des consommateurs.

Le 14 septembre 2016, la Commission européenne a adopté un "paquet connectivité", composé de mesures réglementaires, financières et politiques destinées à garantir que chaque citoyen de l'UE disposera de la meilleure connexion possible à l'Internet pour prendre part à la société et à l'économie numériques. Elle entend atteindre, à l'horizon 2025, de nouveaux objectifs de renforcement de la connectivité pour les pôles de l'activité socioéconomique, de déploiement de la 5G et de relèvement généralisé du niveau élémentaire de connectivité et elle a invité le Parlement européen et le Conseil à approuver ces objectifs.

La Commission a adopté un plan d'action pour la 5G qui prévoit que l'UE se dote d'un calendrier commun de déploiement du réseau pour la fin 2020 au plus tard et une coopération plus étroite entre les États membres et le secteur, notamment en ce qui concerne l'identification et l'assignation rapides des fréquences pour la 5G, ainsi que d'autres actions visant à soutenir l'innovation et la demande potentielle dans des secteurs d'activité majeurs qui devraient bénéficier d'une connectivité 5G avancée. Elle a également annoncé une série d'initiatives pour stimuler l'investissement dans les réseaux à très haute capacité partout en Europe, dont, en particulier, la proposition établissant le code des communications électroniques européen, qui vise, tout en facilitant la pénétration par le maintien des facteurs de concurrence et de choix ainsi qu'en garantissant une protection appropriée des consommateurs, à susciter une motivation pour un déploiement des réseaux fixes et mobiles à très haute capacité principalement financé par le marché et assuré par différents acteurs, qu'il s'agisse des opérateurs en place ou de concurrents.

Le rôle du Conseil sur la voie d'une société européenne du gigabit

Un cadre propice à l'investissement est indispensable pour créer la société européenne du gigabit, dans laquelle la disponibilité et la pénétration sur le marché de réseaux à très haute capacité permettront une utilisation à grande échelle de produits, de services et d'applications dans le marché unique numérique. La Commission ayant proposé les mesures à cet effet, il revient au Conseil et au Parlement, au niveau européen, ainsi qu'aux États membres, au niveau national, d'examiner ces propositions et de faire le nécessaire dans le cadre de leurs compétences respectives.

Les propositions ont clairement pour ambition de doter l'Europe d'une connectivité fixe et mobile à très haute capacité à l'Internet et couvrent un ensemble de questions qui doivent être réglées pour concrétiser cette ambition. C'est la raison pour laquelle la présidence slovaque souhaite confirmer cette ambition au niveau politique et entamer l'analyse de ces propositions afin d'en permettre la mise en œuvre efficace et effective à tous les niveaux.

Questions posées en vue du débat

Afin de fournir une orientation politique en vue de la poursuite des travaux du groupe "Télécommunications et société de l'information", notamment en ce qui concerne le code des communications électroniques, les ministres sont invités à répondre aux questions suivantes:

- Estimez-vous que les objectifs de connectivité pour une société européenne du gigabit reflètent bien l'ambition d'ériger une économie compétitive et une société inclusive?
- Sur quels aspects de la coordination entre les États membres faut-il prioritairement insister pour atteindre l'objectif de déploiement commun des réseaux 5G, et notamment la disponibilité à brève échéance de fréquences harmonisées?
- Quelles sont, selon vous, les mesures du "paquet connectivité" à prendre en premier lieu, en particulier dans le cadre du code européen des communications électroniques qui est proposé, pour atteindre les objectifs d'une société européenne du gigabit à l'horizon 2025?